

« Sage-femme, une profession médicale  
pour la santé des femmes »

## FLASH INFO

Une année anniversaire qui se termine

31 décembre 2023

**2023 s'éteint et l'heure est au bilan de cette année pendant laquelle l'ONSSF a soufflé ses 70 bougies.**

### Passage de témoin

Nous avons célébré cet anniversaire le 14 mars 2023 avec la participation de courageux participants qui ont bravé les grèves pour être présents lors de cet évènement.

Ce fut aussi l'occasion de remercier **Camille Dumortier** pour ses 5 années de présidence, une mandature très dense entre mouvements de grève et manifestations nationales avec une mobilisation inédite, sans compter les avenants à notre convention. Elle peut être fière du travail accompli même si nous ne pouvons pas encore totalement nous réjouir tellement longue est la route vers notre recon-naissance.

Elle m'a passé le relai grâce à la confiance du conseil d'administration et je mesure chaque jour la lourde responsabilité qui m'a été confiée.

### Un avenant fort

C'est donc dans cette continuité que nous avons été heureux de signer, le 11 juillet, **un avenant 7** à la convention des sages-femmes qui sera applicable le 22 février 2024.

Il porte des **avancées financières conséquentes** accordées aux sages-femmes.

Un **nouveau livret de cotation** est en préparation et vous sera adressé début 2024.

### Un bras de fer constant

Nous ne lâchons rien et ne laissons rien passer. Notre profession, unie, est forte !

Nous avons **refusé la présence des médecins** lors des travaux de réingénierie de la profession : nous avons été entendues !

Nous ne supportons plus les **propos diffamatoires** portés à notre rencontre par d'autres professionnels de santé : nous avons porté

plainte au pénal !

Nous n'acceptons pas que les **IVG instrumentales** réalisées par les sages-femmes soient contraintes par des exigences spécifiques : nous dénonçons ce texte !

Ce ne sont, hélas, que quelques exemples de la vigilance constante que nous devons maintenir pour défendre la profession de sage-femme.

### De nouveaux outils

Par ailleurs, grâce à vous, à votre confiance, à la stabilité de notre trésorerie, notre syndicat évolue.

Nous sommes adjoints des **conseils de professionnels au service de nos actions syndicales mais surtout à VOTRE service.**

- **Un juriste** assure désormais la veille des actualités concernant notre profession en les reprenant dans la newsletter que nous vous adressons régulièrement. Il rédigera aussi des dossiers que nous vous transmettrons et que nous partagerons sur notre prochain site internet. Il nous accompagne aussi dans la rédaction d'amendements pour le projet de loi de financement de la sécurité sociale.
- **Un avocat** nous soutient pour des démarches légales et nous avons contractualisé avec lui VOTRE accompagnement. En effet, pour des conseils légaux nécessitant moins de 2 heures de travail, l'ONSSF prend à sa charge son conseil. Pour des démarches plus longues, un TARIF PREFERENTIEL est proposé aux adhérents.
- En partenariat avec l'ANESF et le Collège des Sages-Femmes, nous avons été conseillés et soutenus pendant plusieurs mois par une **société de lobbying**. 3 lobbyistes étaient dédiés au "dossier sage-femme" et ont été chargés d'établir les contacts politiques en assurant la veille parlementaire.

### Et ce n'est pas fini !

Nous espérons encore plus nous professionnaliser dans les temps à venir pour vous apporter encore plus de services en **recrutant un.e salarié.e.**

Un **nouveau site internet** va bientôt vous être présenté, plus moderne, plus interactif, avec plus d'infos et une nouvelle interface pour nos adhérent.e.s.

Parlez de l'ONSSF autour de vous, parrainez les sages-femmes qui ne sont pas encore adhérentes !

**C'est grâce à vous, à vos cotisations, que nous pouvons nous permettre ces investissements.**

**La force d'un syndicat, ce sont ses adhérents !**

**Belle fin d'année à vous, à vos proches.**

**Pensées pour celles et ceux d'entre vous qui passeront ces fêtes au travail.**

Très bonne année 2024, merci pour votre confiance !

**Continuité, Détermination, Pugnacité**

*Caroline COMBOT, présidente  
de l'ONSSF*

© 2023 ONSSF

ONSSF  
38 rue Dunois  
75647 PARIS cedex 13  
secretariat@onssf.org



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ONSSF.

[Se désinscrire](#)

